

## **Termes de référence : "Expert en formation de formateurs sur la conception de systèmes, l'approvisionnement et l'installation de mini-réseaux solaires"**

### **1. Informations générales**

CORE est une initiative internationale lancée par l'Alliance pour l'électrification rurale (ARE), l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA), Sustainable Energy for ALL (SEforALL), le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI) et l'Alliance internationale du cuivre (ICA). CORE est géré par l'ARE. La mission de CORE est de permettre aux communautés rurales et périurbaines d'être résilientes pour qu'elles s'assurent que la sécurité, l'efficacité et la fiabilité deviennent la pierre angulaire de l'électrification décentralisée.

Dans le cadre du développement de formations des formateurs à l'École Supérieure Polytechnique de Dakar (ESP), CORE est à la recherche d'un expert pour mener à bien une formation de formateurs (FdF) sur la conception de systèmes, l'approvisionnement et l'installation de mini-réseaux. La formation des formateurs devrait avoir lieu en personne à Dakar, le 23, 24 et/ou 25 octobre 2023.

L'École Supérieure polytechnique (ESP) est un établissement d'excellence qui veut aujourd'hui, encore plus que par le passé, contribuer à l'effort de développement du Sénégal. Cette ambition est affirmée dans un contexte marqué par des mutations profondes dans l'enseignement supérieur et la mise en œuvre du Plan Sénégal émergent qui mise sur le développement du capital humain.

L'ESP a pour missions de (i) former tant sur le plan théorique que pratique des techniciens supérieurs, des ingénieurs d'exécution, des managers et des ingénieurs de conception ; (ii) dispenser un enseignement supérieur et mener des activités de recherche en vue de préparer directement aux fonctions d'encadrement dans la production, la recherche appliquée et les services ; (iii) organiser des enseignements et des activités de recherche visant au perfectionnement permanent, à l'adaptation et à la participation à l'évolution scientifique et technologique ; (iv) procéder à des expertises dans le cadre de la formation à l'intention des entreprises publiques et privées et (v) servir la communauté.

Cette formation contribuera aux renforcements des capacités des formateurs de l'ESP pour mieux assurer les missions (ii) , (iv) et (v).

*[Pourriez-vous s'il vous plait insérer un paragraphe sur l'ESP et la valeur ajoutée que cela apporterait à l'ESP dans le contexte des formations PV envisagées par l'ESP ?]*

Il est prévu que 10 formateurs de l'ESP participent à la formation. Après la formation, l'ESP envisage de former plus que 150 étudiants sur la base de cette FdF.

## 2. Objectifs

---

L'objectif de cette activité est de soutenir l'ESP afin qu'elle puisse assurer la formation des formateurs de l'université sur le thème des mini-réseaux solaires. Sur cette base, l'objectif est de permettre aux formateurs de former par la suite des étudiants sur le sujet.

## 3. Tâches de travail

---

CORE recherche un expert pour dispenser la formation des formateurs pour l'ESP dans les modules suivants :

Module 1 : Conception de système technique de mini-réseaux

Module 2 : Approvisionnement et installation de mini-réseaux

L'expert en charge de la formation des formateurs devra dispenser jusqu'à 12 heures de formation.

La formation sera dispensée en français.

Un rapport final de deux pages maximums doit être soumis à l'ARE à l'issue des formations, il doit comprendre les éléments suivants :

- **Résultats de l'enquête avant et après la formation** (auprès des formateurs participant aux formations)
- **Nombre de formateurs formés** : suivi avant et pendant les sessions de formation des formateurs
- **Nombre d'étudiants/entrepreneurs formés par les formateurs** : suivi après les sessions de formation des formateurs, également suivi régulier (par exemple, sur une base trimestrielle ou semestrielle).
- **Nombre d'étudiants/entrepreneurs formés par les formateurs qui ont obtenu un emploi** : contrôle par des enquêtes et des demandes directes aux étudiants (par exemple, sur une base trimestrielle ou semestrielle).
- **Toutes les données ci-dessus doivent être distinguées par genre** (par exemple, le nombre d'étudiants et d'étudiantes formés, le nombre de femmes qui ont trouvé un emploi).

La date limite pour soumettre ce rapport est fixée au 30 novembre 2023.

L'expert sélectionné devra rendre compte de la situation professionnelle des étudiants formés 6, 12 et 18 mois après les formations initiales.

## 4. Documents requis

---

Les soumissionnaires sont tenus de présenter les documents suivants à Jens Jæger, Directeur de la politique et du développement d'affaires à l'ARE : [j.jaeger@ruralelec.org](mailto:j.jaeger@ruralelec.org)

- **Une proposition technique de trois pages maximums** sur la méthodologie proposée, le calendrier de livraison du matériel et l'expérience de l'expert (ou des experts) dans l'organisation de formations similaires.
- **Proposition financière d'une page maximum** (en USD)
- **CV de l'expert ou des experts** dans le format de votre choix.

## 5. Chronologie

---

- La **date limite pour soumettre des propositions** est fixée au **6 octobre 2023** (23h59 CET).
- Les **experts sélectionnés seront contactés avant le 13 octobre 2023**.
- Les sessions de "formation de formateurs" devraient avoir lieu le **23-24 et/ou 25 octobre 2023**.
- La date limite de soumission du rapport final est fixée au **30 novembre 2023**.

## 6. Frais

---

Le ou les experts sélectionnés recevront des frais de service pour la prestation des formations.  
Les frais indiqués dans la proposition financière sont tout compris et non modifiables.

## 7. Calendrier de paiement

---

Les paiements à l'expert sélectionné seront effectués selon le calendrier suivant :

- 50% à la signature du contrat
- 50% à la remise du rapport final

Les paiements seront effectués dans les 60 jours suivant la réception et l'acceptation du livrable et de la facture (version électronique) indiquant le numéro de contrat et l'acompte demandé.